

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sustainable European Market Neutral

un compartiment de la SICAV Schroder International Selection Fund

Catégorie A Distribution EUR (LU0748064069)

Ce fonds est géré par Schroder Investment Management (Europe) S.A., qui fait partie du Groupe Schroders.

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Le fonds vise à atteindre un rendement positif après déduction des frais sur une période de trois ans en investissant dans des actions de sociétés européennes qui respectent les critères du gestionnaire d'investissement en matière de durabilité.

Politique d'investissement

Le fonds est géré de façon active et investit au moins les deux tiers de son actif dans des titres de sociétés européennes. À titre exceptionnel, le fonds peut détenir jusqu'à 100 % de ses actifs en placements sur le marché monétaire ou en liquidités. Cela se limitera à une période maximale de six mois (faute de quoi le fonds sera liquidé). Au cours de cette période, le fonds ne relèvera pas du Règlement sur les fonds monétaires. Le fonds adopte une stratégie neutre au marché visant à générer des rendements qui ne soient pas étroitement corrélés aux rendements des marchés d'actions européens.

Le fonds maintient une note de durabilité absolue positive, selon le système de notation du gestionnaire d'investissement.

Le fonds n'investit pas directement dans un certain nombre d'activités, de secteurs ou de groupes d'émetteurs au-delà des limites indiquées dans la section « Informations sur le développement durable » de la page Web du Fonds, accessible via www.schroders.com/en/lu/private-investor/gfc. Le fonds investit dans des sociétés qui ont de bonnes pratiques en matière de gouvernance, telles que déterminées par les critères de notation du gestionnaire d'investissement. Le gestionnaire d'investissement peut également s'engager auprès de sociétés détenues par le fonds pour remettre en cause les points faibles identifiés sur les questions de durabilité. Pour en savoir plus sur l'approche du gestionnaire d'investissement en matière de durabilité, veuillez consulter le prospectus et le site Internet www.schroders.com/en/lu/private-investor/strategic-capabilities/sustainability/disclosures

Le fonds peut également investir, directement ou indirectement, jusqu'à un tiers de ses actifs dans d'autres titres (y compris d'autres catégories d'actifs), pays, régions, secteurs ou devises, fonds d'investissement et warrants (dans les limites énoncées dans le prospectus). Le fonds peut utiliser des instruments dérivés, tant à l'achat qu'à la vente, dans le but de réaliser des plus-values d'investissement, de réduire le risque ou de gérer le fonds de manière plus efficace. Le gestionnaire d'investissement utilisera uniquement des instruments dérivés (y compris des positions courtes) d'une manière conforme aux critères de durabilité du fonds.

Indice de référence

Les performances du fonds seront évaluées par rapport à son objectif de fournir un rendement positif sur une période continue de trois ans dans toutes les conditions du marché et comparées à l'indice MSCI Europe (Net TR) et à l'Euro Short Term Rate (ou un taux de référence équivalent). Les indices de référence comparateurs ne sont inclus qu'à des fins de comparaison des performances et n'ont aucune influence sur la manière dont le gestionnaire d'investissement investit les actifs du fonds. Par rapport à l'indice MSCI Europe (Net TR), l'univers d'investissement du fonds devrait se recouper de manière significative avec les composantes de l'indice de référence comparateur. Le ou les indices de référence ne tient/tiennent pas compte des caractéristiques environnementales et sociales ou de l'objectif durable (selon le cas) du fonds. Veuillez vous reporter à l'annexe III du prospectus du fonds pour plus de détails.

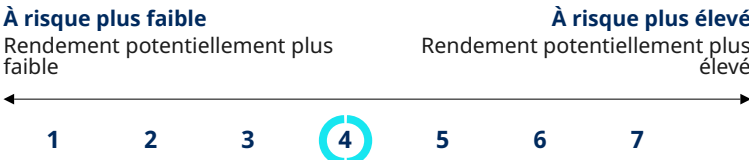
Fréquence des transactions

Vous pouvez demander le rachat de votre investissement. Le présent fonds fait l'objet de négociations quotidiennes.

Politique de distribution

Cette catégorie d'actions distribue un dividende annuel à un taux variable basé sur le revenu brut des investissements.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement

La catégorie de risque se fonde sur le risque cible du fonds et il ne saurait être garanti que le fonds atteigne ce niveau.

Rien ne garantit que la catégorie de risque du fonds restera figée ; elle peut évoluer dans le temps. Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Un fonds se trouvant dans la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans cette catégorie dans la mesure où il peut prendre des risques plus élevés dans le cadre de la recherche de rendements plus élevés et son prix peut augmenter ou baisser en conséquence.

Facteurs de risque

Risque en matière de durabilité : Le fonds présente des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Cela signifie qu'il peut avoir une exposition limitée à un certain nombre de sociétés, d'industries ou de secteurs et qu'il peut renoncer à certaines opportunités d'investissement ou céder certaines participations qui ne correspondent pas aux critères de durabilité établis par le gestionnaire d'investissement. Le fonds peut investir dans des sociétés qui ne reflètent pas les croyances et les valeurs d'un investisseur particulier.

Risque de change : le fonds peut perdre de la valeur en raison des fluctuations des taux de change.

Risque de liquidité : dans des conditions de marché difficiles, le fonds peut être dans l'incapacité de vendre un titre à sa vraie valeur ou de le vendre tout simplement. Ceci pourrait peser sur la performance et obliger le fonds à différer ou suspendre les rachats de ses actions.

Risque opérationnel : les processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs, peuvent échouer. Cela peut entraîner des pertes pour le fonds.

Risque de performance : Les objectifs d'investissement expriment un résultat escompté mais rien ne permet de garantir qu'un tel résultat sera obtenu. Selon les conditions de marché et l'environnement macroéconomique, il peut devenir plus difficile d'atteindre les objectifs d'investissement.

Taux interbancaire offert : la transition des marchés financiers vers des taux de référence alternatifs, au détriment de l'utilisation des taux interbancaires offerts (TIO), peut avoir un impact sur la valorisation de certaines participations et perturber la liquidité de certains instruments. Cela peut avoir un impact sur les résultats d'investissement du fonds.

Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés peuvent être utilisés pour gérer efficacement le portefeuille. Le fonds peut également investir de manière significative dans des instruments dérivés, notamment en utilisant des techniques de vente à découvert et d'effet de levier dans le but de générer un rendement. un instrument dérivé peut ne pas se comporter comme prévu, entraîner des pertes plus importantes que le coût de l'instrument dérivé ainsi que des pertes pour le fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée 5.00%

Frais de sortie Aucun

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le produit de votre investissement ne soit versé.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants 1.91%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance

En vertu du principe du « high watermark », 20.00 % de la surperformance de la catégorie d'actions supérieure au Euro Short-Term Rate. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples détails. Lors du dernier exercice du fonds, la commission de performance s'est élevée à 0.00 % du fonds.

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

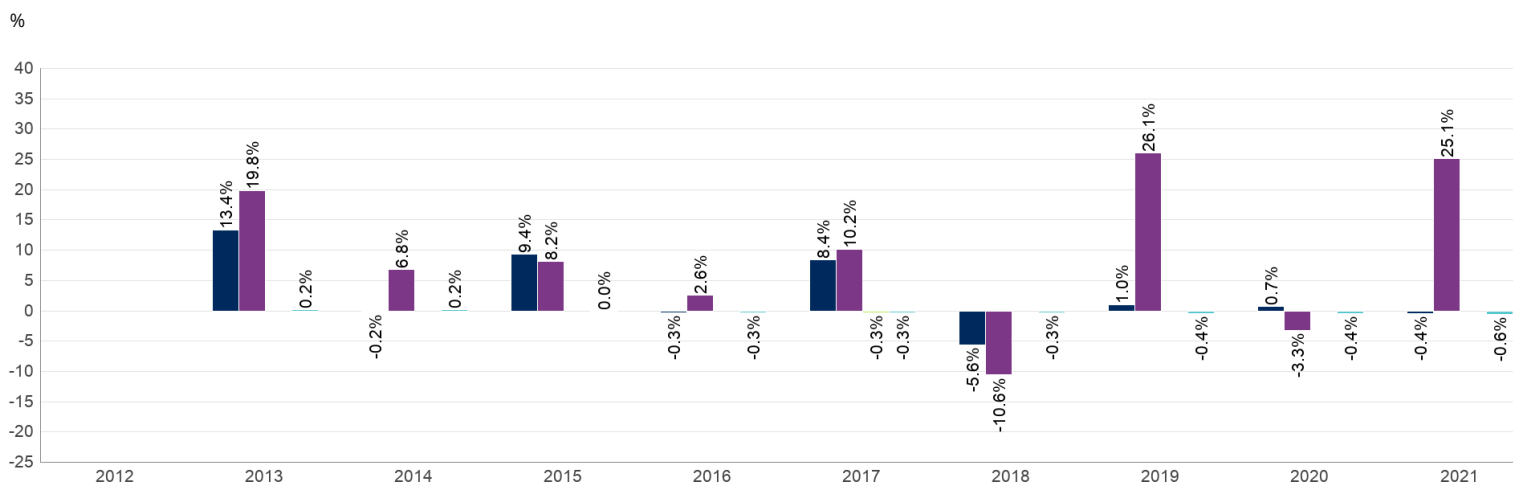
Les frais d'entrée et de sortie affichés correspondent à des maximums et dans certains cas, vous pouvez payer moins. Vous pouvez obtenir le montant effectif des frais d'entrée et de sortie auprès de votre conseiller financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2021 et peut varier d'un exercice à l'autre.

De plus amples informations sur les frais figurent à la Section 3 du prospectus du fonds.

Performances passées

■ A Distribution AV EUR (LU0748064069) ■ MSCI Europe (Net TR) Index ■ Euro Short-Term Rate
■ 3 month EUR LIBOR



La performance réalisée entre 2013 et 2018 s'est concrétisée dans des circonstances qui ne s'appliquent plus. Les objectifs et la politique d'investissement du fonds ont été modifiés en mars 2018. La politique et l'objectif d'investissement du fonds ont été modifiés le 11 janvier 2021. Le 1er janvier 2022, l'indice de référence comparateur du fonds a été modifié, passant du taux LIBOR à trois mois en EUR à l'Euro Short-Term Rate. Le tableau ci-dessus indique les performances passées basées sur les nouveaux indices de référence comparateurs du fonds et conserve l'historique des performances des indices de référence précédents avant les modifications. À l'avenir, ce tableau indiquera les performances passées à compter de cette date en fonction du nouvel indice de référence (Indice de

référence comparateur : Euro Short-Term Rate).

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et peuvent ne pas se reproduire. La valeur des investissements peut fluctuer à la baisse comme à la hausse et il est possible que vous ne récupériez pas le montant que vous avez initialement investi.

Le diagramme montre les performances en euros après paiement des frais courants, des coûts des opérations de portefeuille et de la commission de performance. Les frais d'entrée sont exclus des calculs des performances passées.

Le fonds a été lancé le 07/03/2012.

La catégorie d'actions a été lancée le 07/03/2012.

Informations pratiques

Dépositaire : J.P. Morgan SE.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir des informations complémentaires concernant ce fonds, y compris le prospectus, le dernier rapport annuel, tout éventuel rapport semestriel ultérieur et le dernier cours des actions auprès de la société de gestion du fonds sise 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Luxembourg et sur le site Internet www.schroders.lu/kiids. Ces documents sont disponibles gratuitement en allemand, en anglais, en espagnol, en flamand, en français et en italien.

Législation fiscale : Le fonds est assujéti à l'impôt au Luxembourg, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité : La responsabilité de Schroders Investment Management (Europe) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fonds à compartiments multiples : Ce fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples, dont le nom figure en haut du présent document. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour le fonds à compartiments multiples dans son ensemble. Pour protéger les

investisseurs, l'actif et le passif de chaque compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de ceux des autres compartiments.

Échanges : Sous conditions, vous pouvez demander d'échanger votre investissement contre une autre catégorie d'actions au sein de ce fonds ou d'un autre fonds Schroder. Veuillez vous reporter au prospectus pour de plus amples informations.

Politique de rémunération : Un résumé de la politique de rémunération de Schroders ainsi que les publications associées figurent sur le site www.schroders.com/remuneration-disclosures. Des exemplaires papier sont disponibles gratuitement sur demande. La politique comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés et mentionne l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages.

Glossaire : Vous pouvez trouver une explication de certains des termes utilisés dans le présent document sur le site www.schroders.lu/kiid/glossary.

Coûts de distribution : Le niveau des coûts de distribution dans certaines juridictions peut avoir une incidence sur la capacité du gestionnaire de placements à atteindre l'objectif de placement du fonds dans toutes les catégories d'actions après déduction des frais.